

Composition d'Anglais, Filières MP et PC (XEULSR)

L'épreuve écrite de langue vivante en anglais portait cette année sur la demande croissante de l'utilisation du numérique dans l'éducation, un phénomène qui n'est pas nouveau mais qui a été exacerbé par la pandémie. Les adaptations technologiques qui ont alors été nécessaires dans l'enseignement sont au cœur des enjeux actuels sur la poursuite du processus.

L'épreuve se divisait en deux parties. Pour la première partie de l'épreuve **(A)**, les candidats devaient exploiter quatre documents : trois articles et un graphique. Il fallait utiliser ce dernier pour confronter données et arguments présentés dans les textes. La synthèse devait comprendre de 600 à 675 mots. La seconde partie de l'épreuve **(B)** consistait à commenter un texte d'opinion de 500 à 600 mots, sans hésiter à énoncer et défendre son propre point de vue.

Ces deux exercices faisaient appel à l'esprit de synthèse et d'analyse des candidats ainsi qu'à leur capacité à s'exprimer et à argumenter dans une langue écrite correcte et riche, suivant une forme et une méthodologie soignée.

DOCUMENTS

1. Synthèse

Texte 1 : After Covid, will digital learning be the new normal?

Cet article de Nic Fleming a été publié dans *The New York Times* le 21 janvier 2021.

L'article évoque l'évidence de l'utilisation des ressources numériques et de l'apprentissage à distance dans l'éducation en période de pandémie, et interroge sur la pérennisation des nouvelles pratiques mises en place.

La situation sanitaire est vue comme une opportunité de mettre en place de nouvelles méthodes d'apprentissage qui peuvent aller jusqu'à remettre en question l'existence même des cours classiques en présentiel.

Toutefois cette exploitation du numérique pourrait creuser le fossé des inégalités sociales, tout en soulevant des questions légitimes sur la sécurisation des données et leur exploitation. Des enjeux économiques importants suscitent la convoitise des entreprises privées et les investissements ont plus que doublé en une seule année de pandémie.

Cette influence des géants du numérique dans l'éducation interroge sur l'indépendance à terme de l'éducation alors que le futur comporte une probable hybridation de l'enseignement.

Texte 2 : How the pandemic is reshaping education

Cet article paru dans le *Washington Post* du 15 mars 2021 explique l'impact de la pandémie sur l'utilisation accrue des ressources numériques. Ce changement aurait même pu être effectué plus tôt.

Toutefois il ne s'agit pas de remplacer entièrement le système éducatif classique mais de lui permettre de se diversifier pour répondre au mieux à différents besoins spécifiques d'apprentissage. L'accès à une plus grande offre d'enseignements est également favorisé par l'abolition des frontières physiques de l'apprentissage en classe.

Des cursus virtuels, voire des écoles virtuelles, sont ainsi à l'étude. Pourtant, substituer l'écran à la salle de classe génère à la fois une fatigue visuelle, une plus grand isolement et des difficultés accrues pour les apprenants les plus fragiles. Un système éducatif ne devrait pas être privilégié exclusivement au détriment de l'autre.

Texte 3 : A better way to make sense of pandemic 'learning loss'

Cet article de Valerie Strauss a été publié dans *The Washington Post* le 25 mars 2021.

L'article part du constat négatif observé suite aux perturbations et adaptations forcées de l'enseignement en contexte de crise sanitaire. Des tests formels sur des connaissances dans des matières telles que les mathématiques pourraient ne faire voir que la perte de chance vécue par certains élèves par rapport aux années précédentes.

Valérie Strauss souligne les apprentissages difficilement quantifiables réalisés pendant la pandémie. L'espace numérique a permis d'autres moyens d'expression et d'échanges, que cela soit au niveau de la communication avec les enseignants ou dans le partage de centres d'intérêt. Ces expériences et interactions positives sont à valoriser et exploiter, y compris lors du retour en classe.

Graphique : From a distance

Publié dans *The Economist* le 30 avril 2020.

Ce graphique illustre la manière dont différents pays se sont adaptés à la fermeture d'écoles pendant les débuts de la pandémie, en étudiant deux paramètres : le type de ressources utilisées (internet, télévision, radio) et le niveau de revenus. On y trouve également pour chaque niveau de revenus le pourcentage de la population connectée à internet.

Des différences flagrantes apparaissent selon les revenus moyens, ce qui fait écho à certaines interrogations évoquées dans les deux premiers articles sur les inégalités sociales en cas d'apprentissage exclusif non présentiel.

En effet, par rapport aux pays aux revenus moyens les plus modestes, ceux à revenus modérés ont deux fois plus de chance d'avoir une population connectée à internet, et ceux à hauts revenus cinq fois plus. Ce même rapport de 1 à 5 existe entre les deux catégories de revenus extrêmes pour le pourcentage d'utilisation de médias quels qu'ils soient. De même, le pourcentage d'utilisation d'internet par rapport aux autres médias est plus important dans les pays aux revenus moyens les plus élevés, alors que la télévision occupe une place bien plus large dans ceux aux revenus les plus modestes.

2. Opinion

How technology can make up for bad, absent teachers in poor-country schools

Cet éditorial a été publié dans *The Economist* le 17 Novembre 2018, donc avant la crise du Covid. Pourtant, déjà, l'argument en faveur de ressources numériques afin d'améliorer les apprentissages est fortement plébiscité.

Le contexte est particulier car il s'agit ici de pays défavorisés ayant des difficultés d'accès à un enseignement de qualité.

Les difficultés d'ordre technique (équipement, connexion) semblent surmontables par les évolutions techniques actuelles. Toutefois les enseignants et enseignements eux-mêmes sont mis en cause (absentéisme, contenus inadaptés ou mal transmis).

La solution proposée est le passage au numérique, qui demande des investissements mais semble avoir des impacts plus positifs que d'autres projets d'aide à l'éducation comme la diminution de la taille des groupes ou les incitations pour élèves et enseignants.

Il s'agit donc de se positionner sur la manière dont cette initiative trouve sa pertinence dans un contexte plus global d'enseignement, tout en rappelant que la pandémie n'a fait qu'amplifier la demande du numérique dans l'apprentissage aujourd'hui et que le rôle classique de l'enseignant en présentiel est remis en question.

OBSERVATIONS DU JURY

L'exercice étant avant tout une épreuve de langue, les notes sont déterminées selon un barème réparti ainsi : 60% pour la qualité de la langue (lexique, syntaxe), 20% pour la compréhension, et 20% pour la forme, le contenu et la méthodologie.

La moyenne des 1688 **candidats français de la filière MP** est de 10,01 avec un écart-type de 3,76 et celle des 1256 candidats de la **filière PC** est de 09,99 avec un écart-type de 3,20

La moyenne des 121 **candidats de nationalité étrangère de la filière MP** est de 09,86 avec un écart-type de 3,88 et celle des 46 candidats de la **filière PC** est de 10,62 avec un écart-type de 3,60

Qualité de langue et d'écriture

Les structures simples sont en général bien maîtrisées. Toutefois, la plupart des erreurs relevées par les correcteurs et correctrices de cette année sont les mêmes que les années précédentes et nécessitent une attention particulière.

L'épreuve de synthèse de documents nécessitant la présentation d'une problématique, il est regrettable que celle-ci soit bien trop souvent mal formulée. Certains candidats ont utilisé une question directe, pour laquelle l'ordre des mots de type auxiliaire-sujet-verbe n'est pas aléatoire. D'autres ont opté pour une question indirecte, dans laquelle l'inversion sujet-verbe ne doit pas se

faire. Il en a résulté de nombreuses erreurs comme **How the pandemic has reshaped education?* ou *We will see whether did the crisis create an opportunity for teachers*. La structure fréquemment utilisée *to what extent* (et non **in what extent* ou **to what extend*) suit la même règle et la suite diffèrera donc selon que l'interrogative soit directe ou indirecte. Enfin, omettre toute problématique n'est pas une solution souhaitable.

De trop nombreux candidats oublient le -s à la 3^{ème} personne du singulier au présent simple, voire au pluriel des noms, et peuvent l'ajouter à la fin d'adjectifs au pluriel, ou après des indéénombrables. Rappelons **informations*, **evidences*, **researches*. Soulignons également que *every* doit être suivi du singulier.

L'emploi des temps n'est pas toujours maîtrisé. Le présent simple ne doit pas être utilisé pour parler d'un événement passé ou de la date d'une publication. La construction du prétérit (**he did not talked*) peut être à revoir, tout comme la maîtrise des verbes irréguliers (**they teached differently*).

Les articles continuent de poser problème. Parfois ils sont ajoutés alors qu'ils ne devraient pas l'être comme dans **the education is at stake* ou **a major issue in the society*, et parfois c'est l'inverse avec **using internet is preferable* ou **what we can gain from covid crisis*.

Les mots de liaison sont à utiliser, mais à bon escient et en respectant les structures. Ainsi *although* en début de phrase ne peut se trouver suivi immédiatement par une virgule contrairement à *however*. De même, *thus* n'indique pas une contradiction.

Voici une liste d'erreurs rencontrées fréquemment :

Confusions: *as/like; teach/learn; use vs. usage ; ethics vs ethical ; actual vs. current ; more vs. most ; to *rise a question ; formation employé au lieu de training ; economic/economical*

Galicismes et calques : **inconvenients, the *changement, * nefast, *considerated*

Orthographe : *to vs. too, there vs. their, *wich ou *witch (pour which), *responsability, off (pour of), *futur, *independant, thing (pour think), *promissing, *an other, *in deed, *wether, *acquiere, *requiere, *usefull, *helpfull, *developp(ed)/developpement, *acess, *hole (pour whole)*mock lessons (pour MOOC lessons)*

Registre : Beaucoup de copies (y compris des bonnes) tombent dans le registre familier et/ou oral ce qui est à proscrire en particulier dans la synthèse (*easy as pie, gotcha, pretty dangerous*). Le style du texte d'opinion peut être plus libre, mais sans se transformer en accumulation de telles expressions orales ou familières.

Le jury a parfois été confronté à des copies contenant un vocabulaire sophistiqué, mais utilisé à mauvais escient, ainsi qu'à un excès d'expressions rebattues et / ou formulées avec des erreurs. Certaines copies ont été alourdies par des phrases trop longues, d'autres rendues mécaniques par des phrases trop courtes et des structures répétitives. Une bonne maîtrise de la ponctuation reste également nécessaire.

Forme et méthodologie

D'un point de vue formel, le jury corrige de très nombreuses copies, il ne peut donc pas faire d'efforts particuliers pour déchiffrer des écritures illisibles ou des copies émaillées de ratures. Une présentation soignée aide le correcteur, elle est aussi perçue comme une marque du respect le plus élémentaire. Lors du comptage des mots, une accumulation de traits verticaux nuisent également à la lisibilité.

Dans l'ensemble, les objectifs de l'exercice ont été bien compris, ce qui montre la bonne préparation des candidats. Cependant, les consignes n'ont pas toujours été respectées, et le jury a remarqué de nombreuses faiblesses dans la méthodologie et la forme des productions. Nous rappelons par exemple que le nombre de mots doit être indiqué (sans tricher) à la fin de chaque exercice par les candidats. L'omission de cette information nécessaire a été sanctionnée comme il se doit.

Il ne faut pas non plus oublier de donner un titre à la synthèse de la partie A. Si certains titres ont semblé trop banals (*Education and computers* ; *Covid and education*), d'autres étaient particulièrement percutants : *Covid19, medicine for education?* ; *Ready student one: a step back from zoom* ; *digital_education.txt* ; *Of screens and schools, a post-Covid short tale* ; *Lost in connection* ; *E-learning from the pandemic* ; *Error 404: Education not found* ; *OK Google: what are we learning today?* ; *Virtual lessons, Real knowledge* ; *Make education Great Again* ; *Post Covid-19 education: may the internet be with you* ; *Chalk boards are getting dusty* ; *In remote learning we trust* ; *Home alone: the aftermath* ; *Is digital education the new virus?* ; *Alexa, what are my classes today?* ; *Big Brother is not just watching you anymore, he's teaching you!* ; *How learning also caught Covid* ; *Brave New School* ; *Error 404: classroom not found* ; *School.exe has faced a failure during download* ; *Get ready for your online graduation party!* ; *We don't need no digital education!* ; *Zoom on post-COVID learning, or post-COVID learning on Zoom* ; *All is not Zoom and gloom*.

Ces titres ont fait l'objet de bonus pour les candidats. Toutefois, chercher à tout prix le jeu de mots peut comporter des risques si le résultat n'est pas à la hauteur des attentes.

Nous rappelons également que des introductions incomplètes ou trop longues, ainsi que des conclusions trop courtes ou absentes, nuisent à l'efficacité de la présentation. Par ailleurs, de trop nombreuses copies y compris dans un excellent anglais se sont trouvées tronquées par manque de temps, ce qui montre la nécessité d'un entraînement régulier en temps limité.

(A) La synthèse

Les candidats doivent se garder de ne pas confondre les deux parties de l'épreuve : la synthèse de documents ne doit pas inclure de remarques personnelles ou d'éléments extérieurs aux documents donnés, même pour l'accroche. Elle doit être concise, mais complète, n'omettant pas d'informations importantes, mais ne se perdant pas non plus dans les détails. Tous les documents doivent être traités équitablement — graphique compris, car celui-ci est trop fréquemment

traité en deux lignes — et nommés avec précision dans l'introduction en veillant à ce que celle-ci ne se transforme pas en énumération. L'utilisation d'un code couleur pour la référence aux articles peut aider encore davantage à la clarté du référencement. Cette année, certain(e)s candidat(e)s ont noté avec pertinence que Valérie Strauss intervenait dans les deux articles issus du *Washington Post* et en ont fait le lien élégamment.

Le jury a noté que les introductions étaient souvent trop longues tandis que les conclusions se limitaient à une ou deux phrases, nuisant à la pertinence de la synthèse. La synthèse est un exercice délicat qui demande aux candidats d'amener des points de vue divergents à une conclusion nuancée. Il convient de traiter de manière égale tous les documents et de restituer avec ses propres mots les informations importantes à l'aide d'un vocabulaire suffisamment précis, riche et varié pour rendre la subtilité des arguments. Les différentes opinions exprimées par les auteurs ou par les spécialistes mentionnés dans les textes doivent être présentées de manière fidèle et neutre, en respectant les nuances des propos, sans simplification, jugement ou caricature.

Si les plans ont rarement manqué de logique, ils ont pu être trop mécaniques pour articuler au mieux les différentes positions sur une question assez complexe. Il arrive parfois que les candidats présentent non pas une synthèse globale du dossier, mais des résumés individuels de chaque document, l'un après l'autre, sans relier suffisamment les points de convergence et de divergence des idées. Les paragraphes comme les phrases doivent se suivre et l'accumulation de mots de liaison ne saurait se substituer à une véritable logique de l'argumentation.

(B) Texte d'opinion

La seconde partie départage souvent les candidats plus encore que la première. Il faut donc apporter le plus grand soin à un exercice où s'exprime plus ouvertement la pensée d'un individu. Le jury a constaté que de trop nombreux candidats se sont contentés de commenter l'un après l'autre les arguments de l'éditorial et de reprendre les mêmes exemples. Tout comme la synthèse, le texte d'opinion doit être problématisé et structuré, les candidats ne doivent pas se contenter de réagir.

Bien que l'exercice exige des candidats qu'ils prennent position sur la question – il ne s'agit pas d'un exposé ou d'un thème de dissertation –, il convient d'éviter toute partialité excessive. Que les candidats soient en accord ou en désaccord avec l'auteur du texte d'opinion, leur réaction doit rester mesurée. Caricaturer les propos de l'auteur ou l'insulter est inacceptable. Indiquer qu'un journaliste pour *The Economist* a un trop bon salaire pour oser écrire sur la pauvreté en Afrique n'est pas du tout pertinent. Il est tout à fait possible de ne pas être d'accord avec l'auteur, à condition d'avancer des arguments accompagnés par des exemples précis et, surtout, de ne pas tomber dans l'invective. On notera à cet égard qu'un certain nombre de candidats ont fait de l'auteur de l'éditorial un homme alors que l'auteur n'est pas identifié.

Le niveau de langue se relâche souvent de manière dommageable dans le sujet d'opinion. Les candidats doivent utiliser un registre de langue digne d'un concours de recrutement de grande école et sont en mesure d'avancer leur opinion sans emprunter un style oral et familier.

Certaines copies ont néanmoins présenté des opinions pertinemment argumentées, les meilleures se rapprochant de l'éditorial. On attend du candidat une réflexion alimentée par une culture scientifique et générale d'un bon niveau, et qui démontre un esprit critique. Il ne s'agit pas de se contenter de faire quelques rapides références littéraires ou cinématographiques et de citer *On the way to school* de Pascal Plisson ou mentionner Isaac Asimov, encore faut-il expliquer en quoi le documentaire illustre l'accès difficile à l'éducation dans certains secteurs d'Afrique, ou en quoi la nouvelle *The Fun They Had* d'Asimov présente la nostalgie d'une éducation réalisée par des enseignants dans un monde futuriste où l'intelligence artificielle est chargée de l'apprentissage. Le jury regrette de ne pas avoir trouvé plus de références philosophiques (ex : Kant et l'éducation), artistiques, historiques (ex: résolution non contraignante des Nations-Unies de 2016 instaurant l'accès à internet parmi les droits de l'homme) ou d'actualité (documentaire Netflix de 2020 *The Social Dilemma* sur le contrôle par l'information). Les candidats ne doivent pas oublier qu'il existe des références culturelles plus complexes et riches que d'autres. Les exemples tirés des jeux vidéo et des séries, s'ils ne sont pas réhivitoires en tant que tels, sont à manier avec précaution et intelligence : il convient de montrer ce que cela révèle au plan sociétal ou politique ou technologique.

Conclusion

Le jury souhaite conclure sur une note positive en félicitant les candidats qui ont fait preuve d'un vocabulaire riche et précis, d'une prose variée et élégamment tournée, d'une méthodologie impeccable, d'une pensée rigoureuse ainsi que d'une solide culture scientifique et générale.